

CANAL D'ALIMENTATION DE LA GRANDE-RIVIÈRE.

Longueur du canal.....	21 milles.
Nombre d'écluses.....	2
Dimensions des écluses.....	{ 1 de 150 x 26½ pieds. 1 de 200 x 45 “
Chute des écluses.....	7 à 8 pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils.....	9 pieds.

BRANCHE DE PORT-MAITLAND.

Longueur du canal.....	1½ mille.
Nombre d'écluses.....	1
Dimensions des écluses.....	185 x 45 pieds.
Chute totale des écluses.....	7½ pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils.....	11 “

Le canal Welland a une entrée sur le lac Ontario, à Port-Dalhousie, servant pour le nouveau canal et l'ancien ; deux sur le lac Erié, l'une pour la ligne principale, à Port-Colborne, et l'autre pour la rigole d'alimentation à Port-Maitland ; et une quatrième sur la rivière Niagara, dans la ville de Chippewa. La ligne agrandie va de Port-Dalhousie à Port-Colborne.

De Port-Dalhousie à Allanburg, 11¼ milles, il y a deux lignes distinctes, l'ancienne et la nouvelle, celle-ci étant de plus grande dimension que la première.

D'Allanburgh à Port-Colborne, distance de 15 milles, le canal n'a qu'une seule voie, l'ancien canal ayant été agrandi.

Le canal a été ouvert en 1883 pour les navires tirant 12 pieds d'eau, et en mai 1887 pour ceux d'un tirant de 14 pieds.

Le canal a été fermé à la navigation le 1er décembre 1889 et rouvert le 15 avril 1890.

Le 29 juillet 1889, le bateau à vapeur *Haskell* donnait dans la porte d'amont d'une autre écluse, et causait par là le déplacement et la destruction presque totale de trois de ses vantaux, ainsi que des dommages aux levées du canal et aux terres d'aval par la précipitation des eaux. L'accident a causé un délai de 38 heures.

La jetée de l'ouest à Port-Colborne, sérieusement avariée par la violente tempête du 9 janvier 1889, a été réparée.

Au mois d'octobre 1889, en conséquence de la persistance de puissants vents de l'ouest, le niveau de l'eau à l'écluse de Port-Colborne a été réduit à 2 pouces de moins que les 14 pieds d'eau voulus sur les seuils.

On a continué à protéger le chenal d'entrée à Port-Dalhousie contre les empiétements du sable au moyen de pilotis, et à enlever le sable accumulé dans le chenal.

On trouvera à la page 111, des tableaux où sont indiqués, pour chaque mois du dernier exercice et de l'exercice précédent, le maximum et le minimum de la profondeur de l'eau à la vieille et à la nouvelle écluse d'entrée à Port-Dalhousie ainsi qu'à Port-Colborne. On y verra qu'à la nouvelle écluse d'entrée à Port-Dalhousie, la